

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 20/03/2015

Date d'affichage : 20/03/2015

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille quinze,
Le trente mars à 20 H 30
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la
mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur
Jean-François LAMOTTE, Maire

Etaient Présents :

MM Jean-François LAMOTTE, Maire – Sylvain LACOUR –
Jean-François LAHAYE Adjoints – Christophe CAILLOT –
Bernard CHARDOT – Christel COUPPEY – François-Xavier
COUPPEY – Marylène GUIFFARD – Séverine HERBERT –
Patrice LECESNE – Bernard OLIVIER

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération n° 2015 - 11

Compte administratif 2014

Le Maire présente au Conseil Municipal, le compte administratif 2014, qui retrace suivant les dispositions de l'instruction M 14, les mouvements de l'exercice budgétaire.

Les mouvements se résument ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	160.508,53 €
Recettes (+excédent N-1)	<u>284.318,86 €</u>
Résultat : Excédent	+ 123.810,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées (+déficit N-1)	82.662,43 €
Recettes réalisées	<u>137.801,93 €</u>
Résultat d'exécution : excédent	+ 55.139.50 €

Reste à réaliser Dépenses	51.941,00 €
Reste à réaliser Recettes	<u>0,00 €</u>
Résultat des restes : Déficit	- 51.941,00 €

Résultat global Dépenses	134.603.43 €
Résultat global Recettes	<u>137.801.93 €</u>
Excédent	3.198.50 €

Le compte administratif 2014 produit donc le résultat comptable suivant :

Section de fonctionnement : Excédent	123.810,33 €
--------------------------------------	--------------

Section d'investissement : Excédent	<u>3.198,50€</u>
-------------------------------------	------------------

Le résultat net de l'exercice 2014 est donc égal à	127.008.83 €
--	--------------

Soit 178.949,83 hors restes à réaliser.

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

Le Compte administratif est approuvé par 9 voix pour, 1 voix contre, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Délibération n° 2015 – 12

Compte de gestion 2014

Le Conseil Municipal approuve, par 10 voix pour et 1 voix contre, le compte de gestion de l'exercice 2014, établi par Mme ACCOSSATO, receveur municipal, centre des finances publiques des Pieux.

Delibération n° 2015-13

Affectation des résultats

Le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 voix contre,
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, constatant que celui-ci fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de + 123.810,33 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice : Excédent de	+ 38.806,74 €
B Résultats antérieurs reportés : Excédent de	+85.003,59 €
C Résultat à affecter	+ 123.810,33 €
D Solde d'exécution d'investissement	+ 55.139,50 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	- 51.941,00 €
Excédent de financement	+ 3.198,50 €
Affectation	+ 123.810,33 €
1) affectation en réserves compte 1068 en investissement	0,00 €
2) Affectation complémentaire au compte 1068	0,00 €
3) Report en fonctionnement R002	+ 123.810,33 €
Déficit reporté	0,00 €

Délibération 2015-14

Construction d'une salle de convivialité

Autorisation de programme/ crédits de paiement (AP/CP)

Par délibération du 13 février 2014, le conseil municipal a voté l'autorisation de programme n° 001-2014 relative aux travaux de construction d'une salle de convivialité.

Considérant que ces travaux ne sont pas commencés et que le coût de la maîtrise d'œuvre avait été prévu au budget 2014 mais pas porté dans cet AP/CP,

Considérant les nouvelles dispositions relatives au financement (subvention de l'Etat au titre de la DETR – subvention du Conseil Général dans le cadre d'un contrat de territoire et non plus de ruralité),

Le Maire propose :

- de maintenir la réalisation de cette opération dont le montant estimatif des travaux reste inchangé.
- de prévoir sur 2 ans à partir de 2015, toujours selon la procédure de gestion pluri-annuelle en AP/CP en créant une nouvelle autorisation de programme pour le montant global de 635 276 €, c'est-à-dire : études (annonces légales, mission SPS, contrôle technique, dépenses imprévues), maîtrise d'œuvre et construction de la salle. Il

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

communiqua un tableau détaillé dans lequel l'échéancier des crédits de paiement est présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'annuler l'AP/CP n° 001-2014
- de créer l'AP/CP n° 001-2015, études, maîtrise d'œuvre et construction de la salle de convivialité tel que présenté dans le tableau ci-annexé
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2015
- d'autoriser le maire à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

ANNEXE A LA DELIBERATION 2015-15 DU 30 MARS 2015
AUTORISATION DE PROGRAMME N° 001-2015 – TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ

		Crédits de paiement		
	Affectation de l'A P	TOTAL	2015	2016
Opération	Dépenses	635 276.00	300 876.00	334 400.00
20	Construction salle de convivialité (455 600€ HT) + études, maîtrise d'œuvre (73 797 €)	529 397.00	250 730.00	278 667.00
20	TVA	105 879.00	50 146.00	55 733.00

	Recettes	635 276.00	310 876.00	334 400.00
	Subvention ETAT – DETR	182 000.00	54 600.00	127 400.00
	Subvention ETAT – Réserve parlementaire	10 000.00	3 000.00	7 000.00
	Subvention Conseil Général – contrat de territoire	100 000.00		100 000.00

	Autofinancement	94 276.00	84 276.00	10 000.00
	Emprunt	159 000.00	159 000.00	
	Emprunt court terme (TVA)	90 000.00		90 000.00

Délibération n° 2015 – 15

Contributions directes /taux d'imposition 2015

Le Maire communique au conseil municipal l'état 1259 et lui demande de voter les taux d'imposition 2015.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire l'application des taux communaux 2014, répartis de la manière suivante :

- taxe d'habitation 8.51 %
- taxe foncière bâti 19.31 %
- taxe foncière non bâti 37.76 %

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

Délibération 2015-16

Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal vote, à 10 voix pour et 1 abstention, le budget primitif 2015 ainsi réparti :

Section investissement dépenses

Article	Libellé	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Total
001	Solde d'exécution investissement reporté		0.00 €	0.00 €
1641/16	Emprunt logements + terrain (capital)		22.616,00 €	22.616,00 €
165/16	Dépôts et cautionnement		1.225,00 €	1.225,00 €
2031/23	Salle de convivialité (honoraires architecte, intention architecturale)	24.276,00 €		24.276,00 €
2041511/204	Subvention CCP – accessibilité voirie	3.610,00 €		3.610,00 €
21568/21	Autre matériel et outillage (citerne souple)	5.700,00 €		5.700,00 €
2313/041	Frais d'études 2012-2013-2014		41.899,47 €	41.899,47 €
2313/23 opération 20	Travaux salle de convivialité		276.600,00 €	276.600,00 €
2313/23	Travaux église – Logement école (volets)	6.000,00 €	2.000,00 €	8.000,00 €
2315/23	Divers travaux voirie	12.355,00 €	22.000,00 €	34.355,00 €
020	Dépenses imprévues		4.100,00 €	4.100,00 €
	TOTAL	51.941,00 €	370.440,47 €	422.381,47 €

Section investissement recettes

Article	Libellé	Nouveaux crédits	Total
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	55.139,50 €	55.139,50 €
021	Virement de la section de fonctionnement	105.294,96 €	105.294,96 €
10222/10	FC TVA	166,00 €	166,00 €
1068/10	Excédents de fonctionnement	0 €	0 €
1321/13	Subventions (DETR)	54.600,00 €	54.600,00 €
1321/13	Subvention réserve parlementaire	3.000,00 €	3.000,00 €
1641/16	Emprunt salle de convivialité	159.000,00 €	159.000,00 €
2031/041	Frais d'études 2012-2013-2014	41.899,47 €	41.899,47 €
165/16	Dépôts et cautionnements	1.225,00 €	1.225,00 €
2802/040	Amortissement carte communale	2.056,54 €	2.056,54 €
	TOTAL	422.381,47 €	422.381,47 €

Section fonctionnement Dépenses

Charges à caractère général	80.100,00 €
Charges de personnel	59.100,00 €
Atténuation de produits	25.926,00 €
Dépenses imprévues	3.000,00 €
Virement à la section d'investissement	105.294,96 €
Opérations d'ordre	2.056,54 €

Commune de HELLEVILLE (Manche)
Séance du Conseil Municipal en date du 30 mars 2015

Autres charges de gestion courante	13.450,00 €
Charges financières	3.600,00 €
Charges exceptionnelles	<u>23.418,83 €</u>
Total	315.946,33 €
<u>Section fonctionnement recettes</u>	
Excédent antérieur reporté	123.810,33 €
Produit des services	1.760,00 €
Impôts et taxes	116.201,00 €
Dotations et participations	60.125,00 €
Autres produits gestion courante	14.050,00 €
Produits exceptionnels	
Total	<u>315.946,33 €</u>

